

Exercice 2003 - Rapport d'activité des services délégués - Centre Equestre

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : Le Centre Equestre municipal a été construit en 1992 sur des parcelles de la commune d'École Valentin dont la Ville s'était portée propriétaire. Un contrat de concession a été signé pour la gestion de ce centre en date du 30 juillet 1992 et pour une durée fixée à 15 ans (soit jusqu'en 2007) avec l'Association «L'Etrier Bisontin», affiliée à la Fédération Française des Sports Equestres.

En 1998, une modification du contrat de concession est intervenue pour donner la capacité juridique à l'exploitant de réaliser des travaux et d'en assumer la maîtrise d'ouvrage (extension du manège, construction du hangar à fourrage). Remise gratuite de ces ouvrages à la Ville à l'issue de ces travaux. La Ville en assume l'entretien qui incombe au propriétaire.

A - Analyse de l'activité du service délégué :

La saison 2003 a été marquée par une stabilité du nombre d'adhérents de l'association, tant au niveau de la pratique poney que du cheval. L'effectif global du club est passé de 417 en 2002 à 408 en 2003, soit une diminution de l'ordre de 2 %. Les heures de monte, source principale de recettes du club et indicateur significatif du fonctionnement d'un club équestre se stabilisent également :

	2001	2002	% Évolution 2002/2001	2003	% Évolution 2003/2002
Poney	5 817	6 555	+ 12,7	6 461	- 1,4
Cheval	7 712	8 344	+ 8,2	8 322	- 0,3
Total	13 529	14 899	+ 10,1	14 783	- 0,8

En contrepartie de la mise à disposition au profit du délégataire des installations sportives, le club doit mettre en place des actions d'animation. Au cours de l'année 2003 différents projets ont été conduits :

1 - En collaboration avec la Ville : mise en place de stages sportifs omnisports durant les vacances scolaires au cours desquelles les enfants ont pu participer à la découverte de l'équitation. Une cinquantaine d'enfants différents ont ainsi suivi un mini-stage de 4 séances (environ 300 heures de monte),

2 - Collaboration avec une structure associative de quartier : MJC Palente : mise en place de stages spécifiques équitation pour une cinquantaine d'enfants au cours de l'année (environ 300 heures de monte),

3 - Journée «Portes ouvertes» : 14 septembre 2003 avec visite des installations, baptêmes gratuits à cheval ou à poney.

Le club équestre a organisé au cours de l'année 4 concours hippiques, contribuant au bon rayonnement du club dans le milieu équestre, grâce à la qualité de l'organisation notamment. Ces concours ont été organisés dans toutes les disciplines équestres, attestant de la réelle polyvalence du club : poney, concours de sauts d'obstacles, concours complet et concours de dressage :

- 16 mars 2003 : concours régional de dressage et concours sauts d'obstacles à poney
- 13 avril 2003 : concours sauts d'obstacles niveau club
- 3 et 4 mai 2003 : concours sauts d'obstacles national
- 1^{er} juin : concours complet d'équitation niveau national.

L'Etrier Bisontin souhaiterait diversifier les activités du club en s'orientant vers l'équitation de loisir notamment durant la période estivale (promenade en forêt de Chailluz dont le Centre est proche).

Afin d'améliorer l'accueil au sein du club et d'augmenter son activité, l'association souhaite également réaliser des investissements : il s'agit de la création d'un deuxième manège dont le coût serait de l'ordre de 70 000 € financé par un emprunt à échéance 2015.

Cet investissement nouveau, s'il se confirmait, pourrait nécessiter l'ajustement, par avenant, de la convention pour l'adapter à cette nouvelle situation.

B - Analyse des comptes de l'activité déléguée :

Comptes du délégataire :

Depuis l'exercice 2000, l'association a fiscalisé le secteur pension et établi son année comptable sur l'année civile.

1) Bilan :

La structure du bilan, fragile par l'absence de capital social, s'est légèrement détériorée en 2003 : le fonds de roulement demeure négatif à - 24,8 K€ et la trésorerie reste positive mais ne s'élève plus qu'à 17 K€. L'équilibre reste donc précaire et ne permettrait pas d'assumer une difficulté financière conjoncturelle.

2) Compte d'exploitation :

a) Activité non lucrative :

- **les produits** sont en légère augmentation (2,2 %, soit 4,2 K€). Cette hausse concerne essentiellement le chiffre d'affaires : 181,7 K€ au lieu de 175,3 K€ soit + 3,6 %. Celui-ci est le financement dominant de l'association (pour 93 %). Les heures de monte, qui représentent 77,4 % de ce chiffre d'affaires, sont en très légère régression sur 2002 (exercice qui avait marqué une forte progression : + 10,1 %) mais la capacité maximum du Centre semble atteinte.

Les emplois aidés assurent un subventionnement complémentaire de 13,2 K€. La subvention Ville, qui s'élève à 2,8 K€, concerne l'activité sportive et de compétition.

- **les charges** augmentent de 7 %, passant de 163,4 K€ à 175 K€ : la masse salariale augmentant de 10,8 % et représentant 40,1 % du chiffre d'affaires (contre 37,5 % en 2002), et les charges externes de 10,6 % soit + 5,8 K€.

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 20,3 K€, en régression toutefois sur 2002 (+ 27,7 K€).

La charge financière de ce secteur s'élève à 1,6 K€ et concerne les intérêts des emprunts.

Cette activité bénéficiaire semble avoir atteint son niveau optimum.

b) Activité lucrative :

- **les produits** sont en diminution de 11,6 % (soit - 7,3 K€). Cette baisse concerne essentiellement le chiffre d'affaires : 46,5 K€ au lieu de 52,4 K€ soit - 11,3 %. Les emplois aidés assurent un subventionnement complémentaire de 8,7 K€.

- **les charges** augmentent de 7,5 %, passant de 86 K€ à 92,5 K€ : la masse salariale augmente de 10,8 % et se révèle supérieure au chiffre d'affaires (elle représentait 83,7 % du chiffre d'affaires en 2002), et les charges externes sont stables à 19 K€.

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 36,5 K€ (aggravation du résultat sur l'exercice 2002 (- 22,7 K€)).

La charge financière de ce secteur s'élève à 1,3 K€ et concerne les intérêts des emprunts.

c) Activité consolidée :

- **les produits** sont en diminution de 1,2 % (soit - 3,1 K€). Cette baisse concerne essentiellement le subventionnement (- 3 K€) le chiffre d'affaires étant stable. Les emplois aidés assurent un subventionnement complémentaire de 23,1 K€.

- **les charges** augmentent de 7,2 %, passant de 249,4 K€ à 267,5 K€ : la masse salariale augmentant de 10,8 % et représentant 53,3 % du chiffre d'affaires (contre 48,2 % en 2002), et les charges externes de 8,3 % soit + 6,1 K€.

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 16,1 K€ : il était positif à + 5 K€ sur l'exercice 2002.

Le résultat net est négatif à - 14,6 K€.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions Budget, de Contrôle Financier et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité, statue favorablement sur ce rapport d'activités.

Récépissé préfectoral du 21 octobre 2004.